



Monsieur JENN
Président du Chabot

A.P.R.A. "Le Chabot"

Varilhes le 20 avril 2004

Monsieur le Maire
de Crampagna
09120 CRAMPAGNA

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 5 avril, je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir appris que « la lettre du chabot » était diffusée en dehors de nos adhérents.

Au sujet du paragraphe vous concernant, je vous assure que nous n'avons aucun grief à votre encontre et que mon secrétaire n'a fait que relater les faits qui se sont produits sur votre commune lors des crues courant février (ayant été alerté par un riverain). Néanmoins, il faut avouer que si d'un côté, vous avez contribué à une partie de l'assainissement collectif et à la propreté sur votre commune dont je vous félicite sachant que ces problèmes ne sont pas encore bien perçus par les collectivités. De l'autre, vous avez fait construire un parking le long de la rivière Ariège dont les remblais sont à base de plaques de goudron que les dernières crues ont mises à jour (photos ci jointes)

Vous êtes membre du SYRRPA, vous auriez dû contrôler ces travaux et prendre des gens spécialisés car je pense que les remblais à base de goudron ne sont pas préconisés le long des rivières.

D'autre part, le travail important que nécessite la protection de la rivière Ariège nous a amené à intervenir sur votre commune et les communes suivantes :

Dalou, St Jean de Falga, St Jean de Verges, Tarascon, l'Hospitalet, ainsi qu'à la ville de Pamiers, dont je vous joins la copie des documents que nous adressons à cette dernière.

Je dois participer à la réunion d'installation du comité de pilotage NATURA 2000 le mardi 27 avril à Pamiers et je serais ravi de vous rencontrer à cette occasion pour en discuter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
JENN Jean Pierre